



Lille le
09/03/2019

Cher.e.s ami.e.s,
Cher.e.s collègues,

Nous tenons à revenir vers vous au sujet des Stages ambulatoires en soins premiers et en autonomie supervisée (Saspas), qui nous posent actuellement de gros problèmes. C'est chaque semestre un véritable combat, pour les responsables des stages du DMG, d'assurer le remplissage de tous les postes de Saspas. Pour la prochaine répartition de mai 2019, il n'a été à ce jour possible que d'assurer 43 des 74 places proposées.

Nous n'avons été soutenus ni par le Conseil de Faculté, ni par les étudiants de MG à qui nous avons proposé de commencer la répartition des stages hospitaliers par celle des postes Saspas restants pour les rendre obligatoires. Cette priorisation est pour nous logique car ce Saspas est le stage essentiel pour permettre aux internes d'acquérir les compétences professionnelles nécessaire à l'exercice de notre métier.

Il est donc encore possible que parmi les 31 places restantes, certaines soient encore choisies ; nous serons très incitatifs pour cela mais ne pourrons hélas pas être contraignants comme nous l'avions proposé à la Faculté et aux étudiants. Notez bien que cette situation touche indifféremment tous les maîtres de stage universitaires, membres ou pas du DMG.

Bien que particulièrement contrariés et outrés de cette situation qui va à l'encontre de vos engagements pour la discipline, nous pouvons vous donner l'assurance que c'est la toute dernière fois qu'une telle situation se produit puisque le Saspas est définitivement obligatoire dès la prochaine répartition de novembre 2019. Toutes les places seront alors assurées.

Nous sommes conscients que cette situation mettra la plupart d'entre vous en difficulté pour assurer vos engagements universitaires conditionnés par l'existence de ce Saspas (redevance pédagogique).

Le collège des enseignants de médecine générale (CEMG) s'associe au DMG pour regretter cette situation invraisemblable où les représentants des internes favorisent les stages hospitaliers au détriment des Saspas. Il espère néanmoins que les efforts réalisés ces dernières années pour augmenter le nombre d'unités pédagogiques en capacité d'accueillir des Saspas, n'auront pas été vains et que nous resterons tous mobilisés pour le semestre suivant.

Dr Michel CUNIN
Président du collège des enseignants
de médecine générale du Nord-Pas de Calais

Pr Patrick LEROUGE
Directeur du département de
médecine générale de Lille
Coordonnateur local du DES de
Médecine générale